

Procédure d'inscription à l'Université Candidat-e-s issu-e-s de la formation professionnelle continue

« Dès que je reçois la validation de mon admission »

Étape 1 : Je télécharge mon attestation CVEC

Avant tout, je dois récupérer **mon attestation** de paiement (ou de non-paiement si ma formation est financée par votre employeur ou autre organisme) de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en me connectant à <https://cvec.etudiant.gouv.fr>. **(ouverture le 26 juin 2026)**

Mon **numéro CVEC** et mon **attestation** me seront délivrés, je les **conserve précieusement**, ils me seront demandés ultérieurement.

Attention : la CVEC doit être enregistrée au nom de naissance.

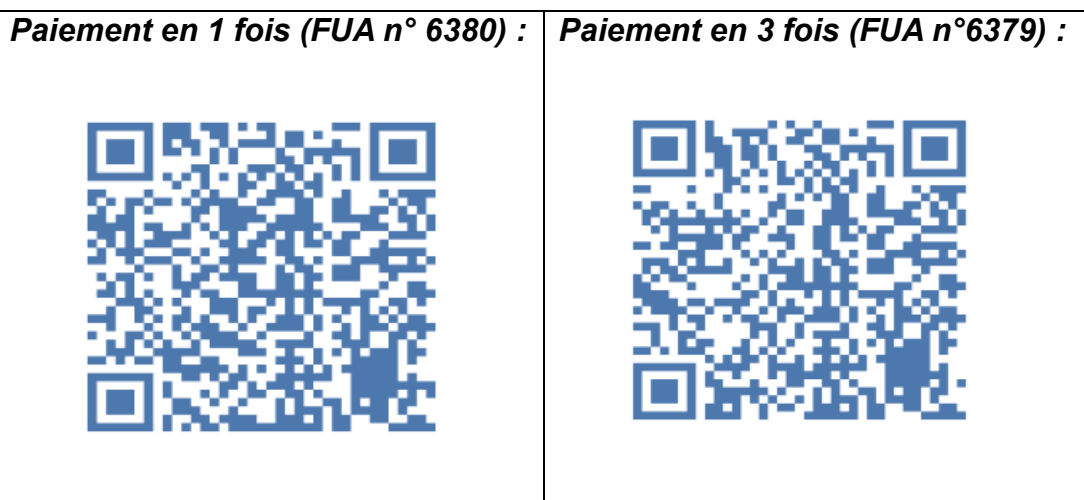
Une question ou un problème avec la CVEC ? le Crous vous répond au 09 72 59 65 65 (prix d'un appel local).

Étape 2 : Je m'inscris

Pour se faire, je transmets **mon attestation CVEC** et la **fiche d'inscription** ci-jointe, remplie, à la scolarité de mon IFSI .

Étape 3 : Je paie mes frais d'inscription à l'Université d'Angers

Des QR codes ont été créés pour effectuer le règlement, ils seront actifs dès le **1^{er} juillet 2026**





Je dois envoyer l'attestation de paiement de ces frais à mon IFSI.

Étape 4 : Je crée mon ENT (Espace de Travail Numérique)

Une fois les vérifications de paiement effectuées par la scolarité de mon IFSI, **mon certificat de scolarité** me sera délivré. Un numéro étudiant-e ainsi qu'un code, notifié sur ce certificat, me permettront de créer mon ENT via le lien (<https://ent.univ-angers.fr/etudiant.html>)

Je dépose OBLIGATOIREMENT ma photo pour la création de MA CARTE ÉTUDIANTE
Sur mon ENT : Rubrique « Mon profil » « Mon compte » « onglet photo »

En cas de difficultés, je contacte le DéSI via l'adresse : scolarité.desi@univ-angers.fr



Date de création : 19/05/2026

*Navigateurs conseillés : (IE11, Edge, Firefox, Chrome) – Ne pas utiliser les navigateurs mobile

FACULTÉ
DE SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ANGERS